

MENTION DU DOCTORAT : DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

<p>OBJECTIF GENERAL DU DOCTORAT</p> <p>Former des chercheurs en développement urbain durable capables de répondre aux besoins actuels et futurs des villes africaines.</p> <p><i>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux.</i></p>	<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou d'un Master en mobilités et transports urbains, marketing urbain-leadership et citoyenneté, botanique et écologie, écologie urbaine, habitat et constructions durables, sociologie, géographie, anthropologie urbaine, développement urbain durable, architecture, urbanisme, gestion des catastrophes, eaux et assainissement, environnement, aménagement du territoire, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 14/20 de moyenne générale ; - Une publication scientifique dans le domaine constituerait un excellent atout (joindre la publication). 	<p>LANGUES DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Français - Anglais <p><i>NB :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats des pays anglophones : Cours de français offerts - Candidats des pays francophones : Cours d'anglais offerts.
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les défis et enjeux du développement urbain durable en vue de produire des outils de planification stratégique et opérationnelle à l'échelle des villes et des métropoles ; - innover par la recherche, les pratiques efficaces et efficientes en développement urbain durable ; - élaborer des programmes/ projets/ stratégies en matière de développement urbain durable. 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une (O1) demande motivée adressée au président de l'université de Lomé sur le background et champs d'intérêt du candidat ; - une (O1) copie légalisée des relevés de notes et attestations de diplômes (à partir du Baccalauréat) ; - deux (O2) lettres de recommandation dont celle d'un enseignant de rang A ; - un (O1) curriculum vitae détaillé avec trois références ; - la version électronique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; 	<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Le temps requis pour la formation doctorale en développement urbain durable est de six (06) semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et soutenance de la thèse : 4 semestres).</p> <p>Le programme est à consulter sur le site du CERViDA - DOUNEDON ou à son secrétariat en version papier : https://www.cervida-togo.org/pages/formation-en-doctorat-4.html</p>
		<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERViDA - DOUNEDON : cervidadounedon@cervida-togo.org avec copie aux adresses suivantes : kossiwa.zinsouklassou@cervida-togo.org / et yawo.dotsu@cervida-togo.org</p>

PUBLIC CIBLE

Le Doctorat en développement urbain durable est destiné aux étudiants et professionnels togolais et étrangers de la sous-région ayant le DEA ou le master en :

- mobilités et transports urbains,
- écologie urbaine,
- architecture,
- urbanisme,
- sociologie urbaine,
- géographie urbaine,
- anthropologie urbaine,
- développement urbain durable,
- gestion des catastrophes,
- eaux et assainissement,
- environnement,
- génie civil,
- génie urbain,
- aménagement du territoire ou tout autre diplôme équivalent ou assimilé.

- la version PDF du résumé de mémoire de **Master** ou de **DEA**.

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Dépôt d'un dossier d'homologation de diplôme à effectuer à la DAAS.

DAAS-UL : (www.univ-lome.tg)

Lomé, le **21 JUIL 2022**

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

Copie physique du dossier au secrétariat du CERVIDA – DOUNEDON après sélection.

DATE DE DEPOT DES DOSSIERS

Du 25 juillet au 19 août 2022

PROCEDURE DE SELECTION

Présélection

Entretien Individuel

Du 12 au 17 septembre 2022

RESULTAT DE LA SELECTION

30 septembre 2022